

Réf: Dossier 339611

Avis de constitution

SOCIETE « SYCK SERVICES PLUS »

Siège ABIDJAN, DANS LA COMMUNE DE KOUMASSI
AKROMIABLA, LOT 852, NON LOIN DE LA PHARMACIE
FANNY., Lot 852, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYCK SERVICES PLUS »

Objet : Location et vente de véhicules ; Gestion de résidence meublée ; Transport ; Vente d'accessoires (vêtements, chaussures) ; Restauration ; Vente de boissons ; Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, DANS LA COMMUNE DE KOUMASSI
AKROMIABLA, LOT 852, NON LOIN DE LA PHARMACIE
FANNY., Lot 852, Ilot N/D

Dirigeant(s) M KOKORA SEVANT YANN CARISTANT

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08824 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52692/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

